

Mesures de rationalisation dans le service de chirurgie orthopédique d'un hôpital régional

Introduction

Dans le cadre d'un programme d'économie, des mesures de rationalisation sont mises en place dans un service de chirurgie orthopédique. Ces mesures comportent un volet qualitatif : amélioration de la saisie de l'information sur les kardex et renforcement de pratiques ainsi qu'un volet quantitatif portant sur l'utilisation des antibiotiques, des inhibiteurs de la pompe à proton (IPP), des héparines à bas poids moléculaire (Clexane®) et du paracétamol IV (Perfalgan®) versus oral (Dafalgan®).

Objectif

L'objectif est d'analyser l'impact des mesures de rationalisation mises en place.

Méthode

Formulées par un groupe médecins-chefs - pharmaciens, les mesures sont diffusées aux médecins du service lors d'un colloque par des cartes plastifiées et aux infirmiers à l'aide de panneaux affichés dans le staff.

	Mesures qualitatives :	Mesures quantitatives :
Mesures	Présence du poids dans les kardex	
	Utilisation correcte du céfuroxime en prophylaxie	Consommation et coût du céfuroxime (pondérés par le nb d'opérations)
	Indication des IPP	Consommation et coûts des IPP (pondérés par le nb de journées d'hospitalisation)
	Indication des HBPM (Clexane® 20mg et 40mg)	Consommation et coûts des HBPM (pondérés par le nb de journées d'hospitalisation)
		Consommation et coûts du paracétamol IV (pondérés par le nb de journées d'hospitalisation)
		Consommation des principaux antibiotiques (flucloxacilline, amoxicilline, amoxicilline-ac. clavulanique, teicoplanine, vancomycine) (sans pondération)
Méthode	Recensement lors d'études de kardex par un pharmacien clinicien	Comparaison de deux périodes d'un an (avant et après la mise en place des mesures)

Résultats / Discussion

Mesures qualitatives

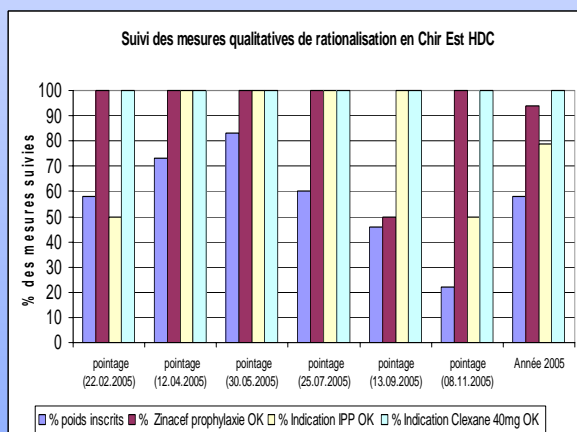


Figure 1 : Suivi des mesures qualitatives

Qualitativement, les recommandations d'utilisation de Zinacef® et Clexane®, en particulier la justification du dosage de 40 mg, sont suivies. A contrario, les indications à l'utilisation des IPP ne sont pas conformes dans 20% des cas et le poids est absent dans 40% des kardex.

Conclusion

Une intervention interdisciplinaire et combinée a permis d'améliorer la prise en charge ainsi que de contrôler l'utilisation et les coûts des médicaments. De tels résultats encouragent à poursuivre l'utilisation combinée d'une information des soignants, de la diffusion sur support portable d'objectifs pratiques ainsi que de leur suivi et renforcement régulier par un pharmacien clinicien.

Mesures quantitatives

Mesures	Différence de la consommation (pondérée) entre les périodes	Différence de coût entre les périodes	Remarques
Céfuroxime	-3% en prophylaxie	-280CHF (-45%)	Diminution du coût majoritairement suite aux négociations prix achat
	La consommation reste stable par rapport à l'activité opératoire.		
IPP	-27% en IV +33% cpr à 40mg -39% cpr à 20mg	-1145CHF (-36%)	Diminution du coût total grâce aux switch IV oral et aux négociations mais augmentation coût oral
	La consommation per os semble augmenter sans justification apparente comme le montre le suivi qualitatif.		
HBPM	Consommation stable pour seringues 40mg +16% seringues 20mg	-700CHF (-6%)	Stabilisation des coûts du 40mg suite à la rationalisation et diminution grâce aux négociations
	Malgré l'augmentation de la consommation du dosage à 20 mg, on considère que l'objectif d'utilisation ciblée du dosage à 40 mg est atteint.		
Paracétamol	-12% en IV	-1070CHF (-10%)	Diminution du coût grâce au switch IV oral
	La diminution de la consommation est liée aux mesures de rationalisation.		
Principaux antibiotiques	-26% cpr et amp	-18714CHF (-56%)	Diminution des coûts grâce à la rationalisation et aux négociations
	La diminution de la consommation peut être corrélée aux mesures de rationalisation.		

Au niveau quantitatif, les coûts totaux des médicaments ont diminué de 63'799 CHF à 43'444 CHF (-19%) malgré une augmentation des journées d'hospitalisation de 5'405 à 5'776 (+7%) et du nombre d'interventions de 904 à 1031 (+14%). Si on exclut l'impact sur les prix des négociations menées par la pharmacie, l'impact des mesures de rationalisation se monte à 6'500 CHF.